



Conditions générales - Abonnement multisport « En Mouv’Nyon »

L’abonnement multisport « En Mouv’Nyon », mis en place par le Service des sports, manifestations et maintenance de la Ville de Nyon, est un abonnement trimestriel aux dates fixes. Les dates officielles sont annoncées sur le site internet de la Ville de Nyon sur la page nyon.ch/enmouvnyon.

Contrat et prestations

L’abonnement est conclu lors de l’inscription en ligne et à réception du paiement. Aucun délai de rétraction n’est accordé.

L’abonnement permet l’accès à l’ensemble des cours hebdomadaires proposés dans le planning officiel pendant toute la durée de la validité de l’abonnement.

Les cours peuvent être limités à un nombre maximum de participants et/ou faire l’objet d’une inscription obligatoire pour y participer. Il est de la responsabilité du participant d’aller vérifier, avant de se rendre au cours, sur le site nyon.ch/enmouvnyon si l’inscription est nécessaire.

Aucun droit à un remboursement en raison d’un cours complet ou d’un changement dans le programme de cours n’est possible.

Le fait de ne pas prendre part à certains cours ne donne pas droit à une réduction ou à un remboursement du paiement.

Conditions d’accès

Les participants reçoivent un moyen d’identification unique (sous forme de carte d’abonnement) lors de la conclusion de l’inscription. Ce moyen d’identification unique permet aux participants d’accéder aux différents cours.

L’abonnement est souscrit à l’usage exclusif du membre qui ne peut en aucun cas le transférer à un tiers.

L’abonnement doit être présenté au moniteur au début de chaque cours.

En cas de perte de l’abonnement, le participant doit le signaler au Service des sports, manifestations et maintenance à l’adresse sports@nyon.ch afin d’acquérir un duplicata au tarif unique de CHF 5.-

Age

L’abonnement est accessible à toute personne âgée de 18 ans au minimum.

Horaires & Lieux

Les cours se déroulent dans divers lieux de Nyon et à différents horaires afin de les rendre accessible à tous.

Le planning officiel regroupe l’ensemble des cours proposés et est consultable sur nyon.ch/enmouvnyon. Ce planning peut être amené à changer en cours de trimestre sans communication particulière. Il est de la responsabilité du participant d’aller vérifier la tenue du cours sur ce planning avant de s’y rendre.

Il est obligatoire de respecter le règlement des lieux dans lesquels les activités ont lieu.

Matériel obligatoire

Pour toute activité ayant lieu en salle, les participants doivent porter des chaussures propres et spécifiquement dédiées à la pratique du sport en salle (semelles noires et chaussures de ville exclues, afin de protéger les sols).

Piscine

Pour accéder aux cours d’aquagym, il est nécessaire d’être en possession d’un titre d’entrée valide et de respecter le règlement de l’établissement.

Assurance

Les participants doivent être assurés contre les risques d'accidents. Par ailleurs, les participants doivent être couverts par une assurance Responsabilité civile (RC).

Prix de l'abonnement

Le prix de l'abonnement comprend un accès illimité aux différents cours. La tarification pour l'abonnement est la suivante :

Habitant-e de Nyon	CHF 50.-
Habitant-e hors Nyon	CHF 60.-

Paie ment et condition de paie ment

Le paie ment se fait directement lors de l'inscription en ligne sur le site internet nyon.ch/enmouvnyon.

Trois modalités de paie ment sont proposées :

1. Paie ment par TWINT
2. Paie ment par carte
3. Paie ment par facture

En cas de paie ment par facture, un délai d'une semaine pour la réception de l'abonnement est à prévoir.

Inscription et annulation

L'inscription se fait directement en ligne sur le site internet nyon.ch/enmouvnyon. Le nombre d'abonnements en vente est limité. Dès lors que les stocks sont écoulés, il ne sera plus possible de commander son abonnement.

Lors de l'achat en ligne de l'abonnement, un courrier comprenant l'abonnement sera envoyé par la poste. Si la commande est faite avant 14h (inscription et paie ment), l'abonnement sera envoyé le jour même (excepté pour les commandes faites le week-end et les jours de fermeture administrative).

Une fois l'inscription réalisée, aucun remboursement ou compensation ne sera effectué quelle qu'en soit la raison (maladie, accident, grossesse, déménagement, perte d'emploi, etc.) même sur présentation de certificat médical ou autre certificat justifiant d'une obligation ou d'une contre-indication.

Droit à l'image

Dans le cadre des différentes activités et animations, des photos ou des enregistrements audiovisuels des participants peuvent être pris à titre promotionnel.

Les participants ne pourront prétendre à une quelconque rétribution pour la diffusion de ces images.

Renvoi

La Ville de Nyon se réserve le droit de refuser l'accès aux activités à un participant, avec effet immédiat et sans remboursement, s'il ne respecte pas les règles de sécurité et les conditions générales ci-dessus.

Modification des conditions générales

Les présentes conditions générales peuvent être amenées à changer. En cas de changement, les participants ayant fourni une adresse e-mail lors de leur inscription seront avertis. Toute modification sera immédiatement mise à jour sur le site internet nyon.ch/enmouvnyon, et ne pourra donner lieu à une demande de remboursement ou de compensation.

Nyon, le 22 septembre 2022